

STAGE 1 — DROITS ET RESSOURCES DES PERSONNES HANDICAPÉES

POURQUOI CHOISIR CE STAGE ?

Les récentes évolutions législatives et sociétales modifient en profondeur le secteur du handicap. Destiné aux professionnels de l'action sociale chargés d'apporter des réponses personnalisées aux personnes handicapées et à leur famille, ce stage apporte les connaissances nécessaires et pratiques à la maîtrise des dispositifs d'aides introduits par la loi du 11 février 2005.

OBJECTIFS

- Mieux appréhender le secteur du handicap et son évolution.
- Connaître les droits et dispositifs d'accompagnement en faveur des personnes handicapées.
- Connaître les ressources financières et leurs conditions d'attribution.
- Savoir conseiller et orienter les personnes handicapées et leur famille.

PUBLIC

Chargé(e) d'intervention sociale, chargé(e) d'action sociale, chargé(e) de développement social, délégué(e) social(e), assistant(e) sociale(e), représentant du personnel, membre du comité d'entreprise, membre du CHSCT, délégué(e) du personnel, agent administratif.

PROGRAMME

- Représentation et définition du handicap : les principaux types de handicaps.
- Présentation du secteur du handicap : son évolution, ses acteurs et ses caractéristiques (associations, institutions, établissements et services).
- Présentation du cadre législatif (lois de 2002 et de 2005) et de la nouvelle organisation du secteur.
- Ressources de la personne handicapée (conditions d'attribution de la prestation de compensation du handicap, de l'allocation aux adultes handicapés et des autres types de ressources).
- Droits de la personne handicapée : présentation de la loi de 2007 portant réforme du dispositif de protection juridique des majeurs.
- Accessibilité (scolarité, bâti et transport, emploi, culture et loisirs).

PEDAGOGIE

Etudes de cas, travaux de groupe, supports vidéo, tests individuels, témoignages de professionnels du secteur

INTER / INTRA

Contact

philippe.berranger@ccah.fr
ou nathalie.garcia@ccah.fr

Tarif par participant

250 € TTC par jour, soit 500 € TTC

Durée

2 jours

Dates

09 et 10 septembre 2009
28 et 29 octobre 2009
13 et 14 janvier 2010
24 et 25 mars 2010
5 et 6 mai 2010

Lieu

Paris

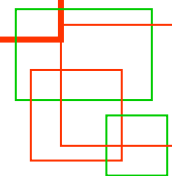
Le CCAH est agréé en qualité de prestataire de formation auprès de la D.D.T.E.F.P. de la Préfecture de la région d'Ile de France.

COMITE NATIONAL DE
COORDINATION
DE L'ACTION EN FAVEUR
DES PERSONNES HANDICAPÉES

30, rue de Prony
75017 Paris
tél : 01 42 27 78 51

www.ccah.fr

STAGE 2 — APPROCHE GLOBALE DU SECTEUR DU HANDICAP



POURQUOI CHOISIR CE STAGE ?

Les récentes évolutions législatives et sociétales modifient en profondeur le secteur du handicap ainsi que sa perception. Qu'il s'agisse de l'accompagnement des personnes en situation de handicap au quotidien comme de leur intégration sociale, la connaissance de ces changements paraît indispensable pour mieux comprendre les enjeux du secteur.

OBJECTIFS

- Acquérir une vue d'ensemble du secteur du handicap.
- Connaître les droits et dispositifs d'accompagnement et d'accueil en faveur des personnes handicapées.
- Comprendre les enjeux liés à une nouvelle structuration du secteur du handicap.

PUBLIC

Responsable ou directeur de l'action sociale, directeur des ressources humaines, chargé(e) de mission handicap, représentant du personnel, membre du comité d'entreprise, membre du CHSCT, délégué(e) du personnel.

PROGRAMME

- Présentation du secteur du handicap : son évolution, ses acteurs et ses caractéristiques.
- Présentation du cadre législatif (lois de 2002 et de 2005) et de l'organisation du secteur.
- Problématique liée à l'accessibilité (scolarité, bâti et transport, culture et loisirs).
- Emploi des personnes en situation de handicap.
- Une partie de cette journée sera consacrée à l'exposé d'une problématique du secteur (présentation d'un handicap, d'une forme d'hébergement ou des orientations du secteur).

PEDAGOGIE

Supports vidéo, tests individuels, exposés interactifs, débat-rencontre avec des représentants associatifs et des professionnels du secteur médico-social.

INTER / INTRA

Contact

philippe.berranger@ccah.fr
ou nathalie.garcia@ccah.fr

Tarif par participant

300 € TTC

Durée

1 jour

Dates

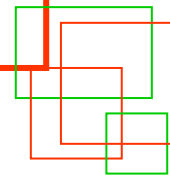
1^{er} décembre 2009
28 janvier 2010
3 juin 2010

Lieu

Paris

Le CCAH est agréé en qualité de prestataire de formation auprès de la D.D.T.E.F.P. de la Préfecture de la région d'Ile de France.

STAGE 3 — RECRUTEMENT ET INTEGRATION DES PERSONNES HANDICAPEES DANS L'ENTREPRISE



POURQUOI CHOISIR CE STAGE ?

La loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005 réaffirme l'obligation d'emploi d'au moins 6 % de travailleurs handicapés pour les entreprises de plus de 20 salariés et renforce les sanctions. Dans ce contexte, les équipes ressources humaines doivent se mobiliser pour faciliter le recrutement et l'intégration des personnes handicapées.

OBJECTIFS

- Connaître et maîtriser le cadre juridique concernant le recrutement des personnes handicapées.
- Identifier le réseau spécialisé dans l'accompagnement des travailleurs handicapés.
- Identifier les opportunités de postes à pourvoir au sein de l'entreprise.
- Construire un processus de recrutement efficace.
- Sensibiliser les équipes : bien accueillir et intégrer les travailleurs handicapés.

PUBLIC

Directeur des ressources humaines, chargé(e) de recrutement, responsable des ressources humaines, responsable de formation, chargé(e) de mission handicap.

PROGRAMME

- Présentation du cadre législatif et de ses obligations en matière d'emploi.
- Présentation des aides et dispositifs existants.
- Repérage des partenaires spécialisés dans la recherche et l'accompagnement de travailleurs handicapés.
- Elaboration d'une méthodologie de recrutement (recensement des postes à pourvoir, processus de recrutement, sensibilisation de l'environnement professionnel).
- Mise en place d'un dispositif d'intégration spécifique (parcours de formation du nouvel entrant, adaptation du poste, actions de tutorat et de maintien dans l'emploi).

PEDAGOGIE

Etudes de cas, travaux de groupe, supports vidéo, échanges interactifs.

INTER / INTRA

Contact

philippe.berranger@ccah.fr
ou nathalie.garcia@ccah.fr

Tarif par participant

350 € TTC par jour, soit 700 € TTC

Durée

2 jours

Dates

30 septembre et 1^{er} octobre 2009
15 et 16 décembre 2009
17 et 18 février 2010
14 et 15 avril 2010
23 et 24 juin 2010

Lieu

Paris

Le CCAH est agréé en qualité de prestataire de formation auprès de la D.D.T.E.F.P. de la Préfecture de la région d'Ile de France.

COMITE NATIONAL DE
COORDINATION
DE L'ACTION EN FAVEUR
DES PERSONNES HANDICAPEES

30, rue de Prony
75017 Paris
tél : 01 42 27 78 51

www.ccah.fr

CATALOGUE FORMATION 2009 / 2010

